



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 8 octobre 2024 à 10 h 15 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Denis Girouard.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet et M<sup>e</sup> Véronique Denis, greffière, ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

**CP20241008-P1**

### **RECOMMANDATIONS DE L'OMBUDSMAN EN LIEN AVEC LES PRINCIPES DE VENISE**

Présentation par madame Maryline Caron, Ombudsman, accompagnée de madame Widad Nemry.

L'objectif général est de réviser la résolution CM-2019-100 en fonction des principes de Venise. Encourager la promotion des principes de Venise et renforcer le rôle des ombudsmans municipaux au sein du cadre législatif.

Les objectifs spécifiques :

1. Revoir la durée du mandat de l'Ombudsman de Gatineau (OG);
2. Proposer des ajustements législatifs visant à standardiser les pratiques et le fonctionnement des bureaux des ombudsmans;
3. Solliciter diverses instances, telles que des associations, l'UMQ et le gouvernement, afin de promouvoir et encourager l'adhésion aux « Principes de Venise ».

### **RECOMMANDATIONS**

1. L'OG recommande de prolonger la durée du mandat du Médiateur, de trois à cinq ans minimum, afin de se conformer au 10<sup>e</sup> principe de Venise, qui stipule que le mandat du Médiateur doit être plus long que celui de l'organe de nomination. Ce mandat devrait être renouvelable une fois.
2. L'OG sollicite du conseil municipal pour promouvoir les « Principes de Venise » et recommande de mandater l'administration pour faire des représentations auprès de L'UMQ et du Gouvernement du Québec. L'objectif est d'intégrer ces principes dans la LCV à la suite d'une concertation visant à identifier les ajustements législatifs nécessaires pour renforcer et consolider l'institution des ombudsmans municipaux.

### **Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Steven Boivin mentionne que les recommandations pourront être inscrites à une prochaine séance du conseil municipal, advenant la volonté des membres du conseil à cet effet.

Madame la conseillère Anik Des Marais apprécie l'engagement et le dynamisme de l'Ombudsman et souligne l'importance de bien faire connaître ses services. Elle est en accord avec les recommandations. Madame Des Marais adresse un questionnaire quant aux modifications souhaitées à la *Loi sur les cités et villes* et le processus requis pour se faire. Des précisions sont données par madame Maryline Caron quant au niveau possible de représentation de l'Ombudsman. Madame Des Marais aimerait que le bureau de l'Ombudsman puisse faire des recommandations pour modifier des règlements municipaux et madame Caron mentionne que de telles recommandations sont possibles.

Monsieur Bureau croit qu'il faut réfléchir au principe 24 et que la prolongation du mandat serait pertinente.

Quant au principe 10, monsieur le conseiller Mario Aubé demande pourquoi la recommandation vise un mandat de cinq ans et non de sept ans. Il demande aussi si une vision sur 20 ans a été réfléchi (cinq ans x quatre mandats). Madame Caron mentionne que cinq ans sont proposés, afin de répondre minimalement au besoin, mais que les élus pourraient décider de prévoir un mandat plus long.

Monsieur le conseiller Steve Moran tient à souligner la reconnaissance de l'administration à l'égard de l'Ombudsman, qui apporte un regard extérieur juste.

Les recommandations reviendront au conseil municipal pour adoption.

**Le comité plénier public est suspendu à 11 h 01.**

**Mesdames Maryline Caron et Widad Nemry quittent la rencontre à 11 h 01.**

**Le comité plénier public reprend à 11 h 06.**

**Messieurs François Léveillé, Vincent Roy, Stéphan Amyot, David Leclerc, mesdames Olivia Gninhi et Isabelle Veilleux se joignent à la rencontre à 11 h 06.**

**CP20241008-P2**

**INVESTISSEMENTS MUNICIPAUX POUR LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET DYNAMISATION AU CENTRE-VILLE**

Présentation par mesdames Isabelle Veilleux, Catherine Bellemare et monsieur David Leclerc

L'Objectif de la présentation est que le comité exécutif propose au conseil municipal des mesures financières pour soutenir des initiatives de diversification économique, en culture et dynamisation au centre-ville.

Plan de la présentation :

1. État de la situation;
2. Opportunités et enjeux;
3. Situation souhaitée;
4. Sommaire;
5. Recommandations.

**RECOMMANDATIONS**

1. **CE-BCCV-2024-01** : Le comité exécutif recommande de proposer les déboursés de 800 000 \$ à compter de l'année 2025 consacrés aux efforts de diversification économique au centre-ville. Ces améliorations de services seront considérées lors de la semaine d'étude budgétaire 2025.
2. **CE-BCCV-2024-02** : Le comité exécutif recommande de proposer les déboursés de 3 050 000 \$ pour l'année 2025, 3 175 000 \$ pour l'année 2026 et finalement une somme récurrente de 2 475 000 à compter de l'année 2027 pour les efforts de dynamisation, d'animation quatre saisons, de mise en œuvre du sentier culturel et d'embellissement au centre-ville. Ces améliorations de services seront considérées lors de la semaine d'étude budgétaire 2025.

3. **CE-BCCV-2024-03** : Le comité exécutif recommande de proposer un montant de 75 000\$ à compter de 2025 dans le but de réaliser un portrait annuel de l'état du centre-ville. Ces améliorations de services seront considérées lors de la semaine d'étude budgétaire 2025.
4. **CE-BCCV-2024-04** : Le comité exécutif recommande de proposer un montant de 5,2 M\$ à prévoir au bloc D dans le but de pérenniser et d'aménager la place Laval ainsi que de rendre permanente et sécuritaire la zone piétonne de la rue Laval.
5. **CE-BCCV-2024-05** : Le comité exécutif recommande de modifier l'organigramme afin d'assurer la cohérence de l'action municipale au centre-ville et d'optimiser les rôles et responsabilités des services concernés. Une proposition sera soumise au conseil lors de l'étude budgétaire 2025.
6. **CE-SBI-2024-02** : Le comité exécutif recommande de mandater l'administration à acquérir le terrain situé au 173, rue Wellington dès que le budget requis sera disponible.
7. **CE-SBI-2024-03** : Le comité exécutif recommande de mandater l'administration à approfondir les différentes options financières/immobilières possibles pour l'acquisition ultérieure de toute propriété pouvant bénéficier au déploiement et au dynamisme de la Place Laval.

#### **Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Monsieur le conseiller Steve Moran fait la lecture des recommandations du comité exécutif, qui reviendront au conseil municipal lors de la semaine d'étude budgétaire 2025. Monsieur Moran est en accord avec les recommandations présentées. Il souligne que la présentation fait partie du développement économique, mais également de la culture et de l'animation. Des projets sont mis en place depuis 10 ans pour créer un milieu de vie, donnant l'exemple de nouveaux logements qui seront construits. Monsieur Moran mentionne que de nouveaux commerces voient le jour au centre-ville, suivant l'arrivée de nouveaux arrivants dans ce secteur. Il croit par ailleurs que la rue Eddy devra être la prochaine à développer. Monsieur Moran mentionne que les investissements sont faits sur la base de données probantes. Sur les recommandations 6 et 7, monsieur Moran mentionne que la Ville souhaite se doter des outils requis pour favoriser la réussite du projet.

Monsieur le conseiller Mike Duggan apprécie les efforts déployés, soulignant la diversification des activités offertes dans le secteur de la rue Laval. Monsieur Duggan souhaiterait apporter un amendement à la 6<sup>e</sup> recommandation, qu'il s'agit plutôt du 173 rue Wellington et non 173 rue Laval. La correction sera apportée.

Relativement à la recommandation 7, madame la conseillère Caroline Murray souhaiterait avoir plus d'informations sur les acquisitions souhaitées et les coûts associés. Madame Catherine Bellemare mentionne que la Ville souhaite pouvoir analyser toutes les opportunités aux abords de la rue Laval, notamment le développement d'espaces de stationnements étagés. Elle donne des informations sur le consultant avec qui l'administration travaille, pour ces opportunités, mais également quant aux options de gouvernance, dans un objectif de prise en charge complète du milieu.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin se questionne sur l'opportunité de mettre tous les œufs dans le même panier autour de la rue Laval, faisant mention d'autres lieux pouvant être développés dans le centre-ville. À la page 40, monsieur Sabourin se questionne sur l'intégration d'un article sur le centre-ville de Montréal, considérant les récents changements apportés par le fédéral sur le télétravail. Monsieur le conseiller Edmond Leclerc confirme que le gouvernement fédéral souhaite se départir d'immeubles et que la Ville est en communication avec le gouvernement à cet effet. Il mentionne par ailleurs que le projet présenté est une première phase de déploiement, que d'autres initiatives pourraient éventuellement être faites ailleurs au centre-ville. Monsieur Sabourin demande quelle est la plus-value d'être propriétaire de bâtiments aux abords de la rue Laval. Madame Bellemare souligne à nouveau que l'objectif est de pouvoir saisir toutes les opportunités.

Monsieur le conseiller Mario Aubé se dit satisfait de voir la présentation d'un projet concret pour le centre-ville. Il adresse par ailleurs un questionnement sur l'arrivée prochaine des Sénateurs dans les prochaines années et croit qu'il faudra à cette occasion saisir des opportunités. Monsieur Aubé mentionne que les gens cherchent souvent le stationnement au centre-ville. Il comprend que nous souhaitons changer les modes de transport, mais qu'il faudra prévoir à court terme des places de stationnement pour faciliter les déplacements des gens vivant aux extrémités de la Ville. Monsieur Aubé fait référence à l'embauche souhaitée d'une ressource pour promouvoir le centre-ville, mentionnant que des besoins existent ailleurs dans la Ville, pour combler des locaux vides. Il souhaiterait qu'une telle ressource puisse aussi être embauchée pour les autres secteurs de la Ville. Pour le stationnement, monsieur Leclerc mentionne qu'une initiative est en cours pour avoir une étude pour mieux comprendre l'offre et le besoin. Monsieur Simon Rousseau mentionne que l'administration réfléchit aux besoins identifiés par monsieur Aubé, en ce qui a trait à l'offre de la Ville en termes de développement économique.

Monsieur le conseiller Marc Bureau demande si, dans les prochaines années, le bureau de développement économique évaluera les besoins ailleurs qu'au centre-ville, notamment sur le boulevard Saint-Joseph suivant l'arrivée de nouveaux logements.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon souhaite que l'ouest ne soit pas oublié dans la réflexion.

Monsieur le conseiller Steven Boivin souligne qu'il est intéressant d'arrimer la culture et l'économie. Il mentionne avoir eu le désir de s'impliquer comme conseiller, voyant l'engagement de certains acteurs du milieu et d'employés de la Ville pour le développement. Comme ses collègues, monsieur Boivin mentionne le besoin de diversification et d'investissements dans les autres secteurs de la Ville.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette croit que les investissements qui seront faits au centre-ville pourront bénéficier à tous les citoyens de la Ville. Elle souligne aussi que plusieurs opportunités à venir pourront être saisies dans les prochaines années (Sénateurs, Centre des congrès, UQO et résidences étudiantes, etc.). L'alignement des autres paliers de gouvernement est aussi important. Madame la mairesse partage par ailleurs la préoccupation des conseillers pour les autres secteurs.

**Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin quitte la rencontre à 12 h 03.**

Madame la mairesse mentionne que la proposition est faite pour le centre-ville et que d'autres stratégies adaptées aux différents secteurs devront être présentées.

**Fin du comité plénier public à 12 h 04.**